

DROIT - RENTREE 2018

2^{ème} ANNEE

DOSSIER de CANDIDATURE

A renvoyer au COLLEGE SUPERIEUR 17 rue MAZAGRAN 69007 LYON

	REGLEMENT	
NOM :	Montant :	
	Banque:	
PRENOM:	Nombre de chèques:	
Dossier reçu le:/	N° de chèques :	
Confirmé le :/		
Adresse personnelle		
Code postal Ville		
Téléphone : fixe mobile		
Email		
Date de naissance : A : A :		
Pour les redoublants exclusivement, matières à valider :		
Etudes en 2017/2018 : Etudes en 2016/2017 :		
Parents : Monsieur Met Mme Madame Nom et prénom (s) : Madame Adresse : Madame		
Code postal : Ville :		
□ J'accepte de recevoir les communico de l'établissement LE COLLEGE SUPER		
Profession et employeur du Père :		
Profession et employeur de la Mère :		

Comment avez-vous connu le Collège Supérieur ?		
Amis Présentation au Lycée B Etudiant du Collège Supérieur Internet	DI-CDI ☐ Enseignant ☐ ☐ Salon de l'étudiant	
Autres (préciser)		
Documents à joindre à votre fiche d'inscription		
1 ^{ère} inscription au Collège Supérieur	Déjà inscrit en 2017/2018 ou antérieurement	
Présente fiche avec photographie collée	Présente fiche avec photographie collée	
Lettre de motivation + CV	Résultats de l'année universitaire 2017/2018	
Photocopie des résultats de l'année universitaire en votre possession (2017/2018 et 2016/2017 dans le cas de redoublement).		
☐ Enveloppe affranchie à votre adresse		

MES ENGAGEMENTS

En m'inscrivant au Collège Supérieur, je, soussigné (e) m'engage :
→ à assister à tous les cours proposés par le Collège Supérieur et à prévenir à l'avance les responsables et cas d'absence éventuelle (maladie, modifications d'horaires de cours à la fac)
→ à participer aux examens blancs proposés
→ à participer aux conférences du cycle Droit proposé par le Collège Supérieur
→ à respecter les règles de vie en commun fixées dans le règlement intérieur du Collège.
→ à n'utiliser l'accès informatique mis à disposition par le Collège Supérieur que pour des recherches universitaires.
Tout téléchargement illégal entrainera mon exclusion et je m'engage à régler, à mes frais, l'amende que pourrait recevoir le Collège.
A, le,
Signature de l'étudiant :

A CONSERVER par l'étudiant

DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION

900 € payables par chèque à **l'ordre du Collège Supérieur** après acceptation du dossier par le Collège Supérieur.

Règlements possibles :

- au comptant 900 € encaissé à partir du 15 septembre 2018
- en 3 fois : 3 chèques de 300 € encaissements en septembre, novembre et janvier.
- ou en 5 fois : 5 chèques de 180 € encaissements en septembre, octobre, novembre, décembre et janvier.

Merci d'envoyer tous les chèques avec votre confirmation d'inscription.

<u>A noter</u>: il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscription à partir du moment où l'étudiant aura commencé à suivre les cours du Collège Supérieur.